

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

SAINT MAURILLE PATRIMOINE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

SAINT MAURILLE PATRIMOINE
FR0011911270 - Part R

FIA relevant de la directive européenne 2011/65/CE

MCA FINANCE

<https://www.mcafinance.fr> ou appeler le 02 41 87 30 00 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de MCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'information clés.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

MCA FINANCE est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 27/07/1990 sous le numéro GP90116 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/08/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

Fonds d'investissement à vocation générale (FIVG) sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE

Il a été agréé le 23/05/2014 et crée le 10/06/2014 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Le fonds a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indicateur composite 80% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 20% CAC 40 NR, sur la durée de placement recommandée, soit au moins 2 ans, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, exprimé en euro dividendes réinvestis pour le CAC 40 NR et coupons réinvestis pour le Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR.

Le fonds est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. Le FCP sera investi indifféremment en actions, obligations et instruments du marché monétaire en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA. Dans des périodes jugées défavorables aux marchés des actions, le portefeuille pourra être concentré sur les obligations et instruments du marché monétaire.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

Le fonds ne privilégie aucun secteur précis afin d'essayer de bénéficier des opportunités que peuvent offrir les différents secteurs.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net

suivantes :

- de 0% à 30% sur les marchés d'actions toutes zones géographiques hors pays émergents, et plus particulièrement des pays de la zone euro, à dominante moyenne et grande capitalisations, de tous les secteurs, dont :
 - de 0% à 15% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros).
- De 70% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs essentiellement privés et en complément souverains, ou du secteur public, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :
 - de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à BBB- et supérieure ou égale à B- selon l'analyse de la société de gestion,
 - de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à B- selon l'analyse de la société de gestion.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

- De 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs de toutes zones géographiques hors pays émergents, de tous secteurs économiques, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.
- De 0 à 5% au risque de change sur les devises hors euro.

Le FIA est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 50% maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger
- jusqu'à 30% en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats Membre de l'UE et en FIA mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du même code.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but de couverture du risque action.
- des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but, tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action et de taux.
- dépôts.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le dépositaire tous les mardis à 9h00 (J) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est calculée tous les mardis, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse.

En outre, une valeur liquidative supplémentaire est calculée le dernier jour de bourse ouvré de décembre. Celle-ci ne peut pas servir à des souscriptions ou des rachats.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur <https://www.mcafinance.fr> ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs.

Ce fonds s'adresse à des souscripteurs qui recherchent une gestion opportuniste et acceptent de s'exposer aux risques de marché dans le cadre d'une gestion discrétionnaire d'allocation d'actifs, tout en acceptant un investissement sur une période moyen terme (3 ans).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un

investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul FIA.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE						
Risque le plus faible						Risque le plus élevé
1	2	3	4	5	6	7

 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez ce FIA pour une durée supérieure à 2 ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres spéculatifs « haut rendement », peuvent comporter un risque de crédit inhérent aux titres dont la notation est inférieure à A3 ou BBB- selon l'analyse de la société de gestion ou non notés et pouvant entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 2 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 320 EUR -26,79%	7 770 EUR -11,88%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 350 EUR -16,54%	8 100 EUR -9,99%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 770 EUR -2,27%	10 130 EUR 0,66%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11 690 EUR 16,88%	12 090 EUR 9,07%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2019 et décembre 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2022.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI MCA FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. MCA FINANCE est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les actifs de l'OPC sont inscrits sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC faisant ainsi l'objet d'une ségrégation des avoirs avec ceux de la société de gestion. Par conséquent, le défaut de MCA FINANCE n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
 - **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	628 EUR	775 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,4%	4,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,7% avant déduction des coûts et de 0,7% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	112 EUR
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 2 ans
Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce FIA, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.
Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 2 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

MCA FINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée à MCA FINANCE au 48 C Bd du Maréchal Foch, 49100 Angers. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.mcafinance.fr>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://www.mcafinance.fr>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

MCA FINANCE - 48 C Bd du Maréchal Foch, 49100 Angers

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <https://www.mcafinance.fr>.

La responsabilité de MCA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.